



ANALYSER LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES D'ÉDUCATION INCLUSIVE

Quels défis et quelles possibilités pour quels indicateurs

Les résultats obtenus dans le cadre de cette analyse de la mise en œuvre des politiques d'éducation inclusive (MIPIE: Mapping the implementation of policy for inclusive education) qui a impliqué plus de 60 experts issus de 27 pays européens, ont permis de mettre en exergue plusieurs messages clés visant à orienter de futurs travaux dans ce domaine. Ces messages clés constituent le thème central de cet article qui présente un résumé des conclusions générales du projet MIPIE.

L'évolution de la mise en œuvre des politiques d'éducation inclusive est sous-tendue par les facteurs suivants :

- La Convention de l'ONU sur les Droits des handicapés (CRDPH, 2006) ainsi que la Stratégie européenne en faveur des personnes handicapées 2020 et l'objectif stratégique ET 2020 relatif à l'équité dans l'éducation servent tous de moteurs clés à l'éducation inclusive dans les pays. Pour toutes ces initiatives politiques internationales, il est nécessaire de recueillir des données de manière systématique en vue de démontrer dans quelle mesure les pays respectent les articles et objectifs correspondants en matière d'éducation inclusive.
- Il est communément admis que l'élaboration des politiques sur la base d'éléments concrets est essentielle au développement à long terme des systèmes de l'éducation inclusive. Les décideurs politiques, les experts en collecte de données et les chercheurs savent pertinemment qu'il est indispensable de recueillir des données au niveau national qui non seulement satisfassent les exigences des directives internationales, mais suivent également une même approche de façon à promouvoir une synergie des efforts aux niveaux national et international. Toutefois, bien que la nécessité d'obtenir ces données soit évidente, savoir quels sont les meilleurs méthodes et procédés de collecte et d'analyse de ces données est loin d'être aussi évident.
- Toutes les organisations travaillant au niveau européen doivent s'engager à collaborer et à échanger en permanence les informations de façon à optimiser les efforts réalisés et à faciliter les travaux au niveau national de la meilleure façon possible.
- Il est nécessaire que les décideurs politiques aient à leur disposition des informations diversifiées et que les différentes organisations, tant aux niveaux national qu'europpéen, adoptent une série d'approches complémentaires en matière de collecte de données.

Tous les pays s'accordent à dire que réaliser l'analyse de la mise en œuvre des politiques d'éducation inclusive est une tâche complexe et aux facettes multiples. Les propositions concrètes mises en avant au cours des travaux menés dans le cadre de ce projet peuvent être utilisées comme point de départ d'une recherche plus détaillée et à long terme comprenant la collecte de données qualitatives et quantitatives. Ces données peuvent être utilisées pour faciliter les initiatives actuelles prises au niveau européen dans ce domaine – notamment l'enquête Eurostat axée sur les besoins éducatifs particuliers – ainsi que les travaux entrepris au niveau des pays.

Plusieurs questions spécifiques pour la collecte future de données aux niveaux national et européen se dessinent. Celles-ci ainsi que les étapes éventuelles nécessaires au traitement de ces questions sont présentées dans les sections suivantes.



Le projet MIPIE

Les pressions sur les décideurs politiques visant à montrer comment les politiques conduisent vers une plus grande inclusion dans l'éducation se traduisent par la nécessité d'une collecte systématique d'informations qualitatives et quantitatives qui répond aux questions clés et peut être utilisée longitudinalement par les pays pour analyser leurs propres développements et comparativement entre les pays pour comparer les développements relatifs.

Le projet MIPIE (Analyse des politiques d'éducation inclusive) est un projet mené par l'Agence européenne pour le développement des personnes ayant des besoins particuliers avec le soutien financier du programme Comenius LLP (apprentissage tout au long de la vie) de la Communauté européenne au titre de l'accord numéro : 510817-2010-LLP-DK-COMENIUS-CAM. MIPIE est un projet d'un an comprenant plus de 60 experts issus de 27 pays :

Allemagne, Autriche, Belgique (communautés flamandes et francophones), Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni (Angleterre, Écosse et Pays de Galles), Slovénie, Suède, Suisse.

L'objectif global du projet MIPIE a été de tirer parti des travaux existants entrepris aux niveaux national et européen et – en utilisant les informations recueillies auprès des pays durant la durée du projet – d'élaborer des recommandations sous la forme d'un programme général pour la collecte future de données aux niveaux national et européen devant servir à l'analyse des politiques d'éducation inclusive.

Les objectifs spécifiques au projet ont été de travailler avec les décideurs politiques des 27 pays européens en vue de :

- Donner des précisions sur la logique à suivre quant aux informations qui doivent être mises à la disposition des décideurs politiques ;
- Identifier quelles sont les informations déjà disponibles ;
- Mettre en exergue les lacunes que comportent les informations actuelles ;
- Fournir des propositions détaillées sur la manière de collecter les informations nécessaires à l'avenir pour les besoins de l'auto-analyse nationale et dans un but de comparaison au niveau européen.

Deux conférences se sont tenues pendant la durée du projet – à Bruxelles en décembre 2010 et à Budapest, en mars 2011. Toutes deux ont été accueillies conjointement par les ministères de l'Éducation respectifs et toutes deux avaient des objectifs clairs liés au développement des réalisations ultérieures du projet, y compris les recommandations finales du projet.

La totalité du rapport du projet, les rapports des deux conférences, une compilation de tous les travaux en cours de collecte de données des pays, ainsi que tous les documents du projet peuvent être téléchargés à l'adresse suivante :

<http://www.european-agency.org/agency-projects/mipie>



© European Agency for Development in Special Needs Education 2011